

Tableaux de revenus

Exemple pour un ménage composé
de 4 personnes

| | Plafond de revenus (€) du ménage | |
|--------------------------------|----------------------------------|----------------|
| | Ile de France | Autres régions |
| ARTIPRIMES PLUS ⁽²⁾ | 49 620 | 37 690 |
| ARTIPRIMES MAX ⁽²⁾ | 40 758 | 29 400 |

Source : Arrêté du 30 décembre 2015 relatif aux modalités d'application de la troisième période du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

Comment bénéficier des ARTIPRIMES ?

Faites appel à l'artisan
qui vous a présenté le programme Artiprimes.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

(1) Offres soumises à conditions, les montants sont donnés à titre strictement indicatif et non contractuel. Ces montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction des caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Économies d'Énergies (ex : zone géographique, matériaux utilisés, surface habitable...). 244 € valable pour une maison individuelle en zone H1 et dont la surface habitable est supérieure à 130 m². 3,45 €/m² valable pour une habitation en zone H1 et dont l'énergie est un combustible.

(2) Offres soumises à conditions de ressources.

ÉDITION 2016

RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

 Butagaz

ARTIPRIMES

Le coup de main pour financer
les travaux de rénovation

Jusqu'à 244 €
pour la mise en place d'une
chaudière haute performance⁽¹⁾

Jusqu'à 3,45 €/m²
pour l'isolation de combles
ou de toitures⁽¹⁾

En partenariat avec la  CAPEB
L'Association de Chauffage

Qu'est-ce que les ARTIPRIMES ?

Avec les bons travaux de rénovation et les bonnes aides, améliorer son confort c'est facile.

Butagaz et la CAPEB s'associent et lancent les Artiprimes pour récompenser les particuliers et leur artisan qui réalisent des travaux d'économies d'énergie.

Quels sont les avantages des ARTIPRIMES ?

- ✓ Une prime permettant de couvrir une partie de l'investissement des travaux
- ✓ Accéder à des matériaux performants et certifiés
- ✓ Améliorer l'étiquette énergie de son habitat



Quels montants pour quels travaux ?

Isolation, changement de chaudière, EnR...
Butagaz récompense les travaux de rénovation en faveur des économies d'énergie.

Artiprimes (1)

| | | |
|---|----|-----------|
| Remplacement d'une chaudière haute performance Maison individuelle 110 m ² | H1 | 168 € TTC |
| | H2 | 142 € TTC |
| | H3 | 102 € TTC |
| Remplacement d'une pompe à chaleur air-eau Maison individuelle 110 m ² 120 % ≤ Etas | H1 | 252 € TTC |
| | H2 | 206 € TTC |
| | H3 | 138 € TTC |
| Isolation des murs Isolation de 110 m ² énergie combustible | H1 | 570 € TTC |
| | H2 | 465 € TTC |
| | H3 | 315 € TTC |
| Isolation des combles Isolation de 110 m ² énergie combustible | H1 | 345 € TTC |
| | H2 | 285 € TTC |
| | H3 | 195 € TTC |

Bonifiez vos primes avec ARTIPRIMES PLUS et ARTIPRIMES MAX (2)

| | ARTIPRIMES PLUS (2) | ARTIPRIMES MAX (2) |
|---------------------|---------------------|--------------------|
| TRAVAUX CHAUFFAGE | Primes X 1,5 | Primes X 3 |
| TRAVAUX D'ISOLATION | Primes X 2 | Primes X 4 |